

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



RAPPORT DE L'ATELIER

Atelier national de validation du document de Stratégie Nationale de Développement des Cultures Vivrières autre que le riz (SNDCV)

Etoile du Sud à Grand Bassam
Du 16 au 18 décembre 2013

I. Introduction

Dans le cadre du développement des cultures vivrières, une stratégie nationale de développement de la Riziculture (SNDR) a été adoptée par le gouvernement en juillet 2010 pour encadrer le développement de cette culture.

A l'image du riz, une stratégie nationale de développement des cultures vivrières autres que le riz (SNDCV) est en cours d'élaboration. Celle-ci devra permettre d'offrir un cadre cohérent d'intervenir pour le développement des autres cultures vivrières.

Ainsi, après un long processus participatif, un projet de document de la SNDCV a été élaboré par le Ministère de l'Agriculture avec l'aide de deux experts coptés par l'Union Européenne.

En vue de disposer d'un document consensuel, il est organisé ce présent atelier.

II. Objectif de l'atelier

Ce second atelier regroupant les représentants des ministères et structures d'appui publique, les opérateurs du monde rural, les acteurs de la société civile et les partenaires au développement vise à discuter et valider la stratégie, son cadre institutionnel, ses priorités ainsi qu'à consolider les fiches projets qui permettront d'enclencher l'opérationnalisation du processus.

III. Déroulement de l'atelier

Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier a comporté 3 sessions : la plénière, les commissions thématiques, la restitution/ synthèse.

3.1. Cérémonie d'ouverture

Après les allocutions de bienvenue du représentant du maire de la commune de grand Bassam et du représentant permanent de l'Union Européenne, Monsieur **Apporture KOUAKOU**, Directeur de Cabinet Adjoint du Ministre d'Agriculture, a traduit le message du Ministre de l'Agriculture, empêché par la densité actuelle des activités politiques.

Il a remercié l'Union Européenne et les partenaires techniques et financiers (FAO, etc.) pour leur présence et leur appui constant et accentué depuis la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire.

Le Directeur de Cabinet a insisté sur le fait que l'autosuffisance ne peut être atteint qu'avec la seule stratégie de développement du riz existant déjà, d'où l'importance pour le Gouvernement de conduire une stratégie de développement des cultures vivrières autres que le riz.

C'est sur ces mots que le Directeur de Cabinet Adjoint a ouvert les travaux de cet atelier.

3.2. Présentations introductives

Deux présentations ont été faites :

1. Présentation de l'étude et de la méthode proposée
2. Présentation du document de la SNDCV, suivi de discussion

3.2.1. Présentation de l'étude et de la méthode proposée

Présentateur : Monsieur Bertrand DUHEM / Expert consultant UE

Le processus d'élaboration du document de stratégie a été présenté aux participants de même qu'un résumé des principales recommandations de l'atelier 1 tenu du 9 au 13 juillet 2013.

Il a aussi rappelé l'objectif de l'atelier 2 qui vise à :

- Discuter et valider la stratégie, son cadre institutionnel, ses priorités et consolider les fiches projets ;
- De disposer d'un document consensuel à soumettre au gouvernement de Côte d'Ivoire

1.1.1. Présentation du document de la SNDCV

Présentateur : Messieurs Serges BENE et Bertrand DUHEM / Experts consultants UE

Le draft V1 de la SNDCV a été résumé à travers cette présentation, qui a permis de passer en revue le diagnostic du secteur vivrier et de décliner les programmes majeurs d'intervention et les mécanismes et moyens de mise en œuvre de la stratégie.

Au titre du diagnostic, les constats suivants ont été faits :

- Des systèmes de productions diversifiés ;
- Une production vivrière en croissance, mais dont la croissance ne suit pas celle de la population ;
- Un recours aux importations de produits vivriers qui s'amplifie ;
- Un intérêt fort des pays de la sous-région pour les produits vivriers ivoiriens ;
- Un secteur vivrier encore peu organisé et structuré.

Tous ces constats révèlent les grands défis à relever pour les prochaines décennies à savoir :

- Une production vivrière diversifiée en quantité et qualité pour une population en croissance et de plus en plus urbaine ;
- Une répartition plus efficace/continue de cette production et des ressources financières qu'elle génère ;
- Une valorisation des productions vivrières : valeur ajoutée, compétitivité
- Une professionnalisation du secteur ;
- Une sécurisation durable des ressources foncières nécessaires à la production vivrière.

Pour atteindre ces objectifs, 4 programmes, des axes et des sous programmes ont été déclinés :

1 - Programme de modernisation de l'agriculture familiale

Axe 1 : Appui technique à la production

- Sous-programme d'amélioration des conditions de vie en milieu rural : Conditions sanitaires, socioéducatives, services de base, transport et stockage ;
- Sous programme d'appui aux activités de production agricole des exploitations familiales. : irrigation, promotion des intrants, mécanisation, ...
- Sous programme : Appui direct aux activités de production : programmes filières régionalisés : légumes, ignames, manioc, banane plantain, maïs et céréales

Axe 2 : Appui à la commercialisation rurale

- Sous programme "Infrastructures de collecte/distribution" : Stratégie nationale, Tranche prioritaire d'investissements
- Sous programme « Appui à la valorisation et compétitivité des produits vivriers » : cadre réglementaire et fiscal (incitations) et appui à la création d'unités.
- Sous programme "Renforcement des infrastructures de transport » : Connaissance du réseau de pistes prioritaires, et entretien, appui à l'équipement des transporteurs et incitations diverses

Axe 3 : Appui à l'organisation des acteurs et renforcement des capacités des structures d'appui technique

- Sous programme "Appui Conseil" vivrier (appui aux acteurs) : mise en place d'une nouvelle approche du conseil
- Sous programme appui à l'organisation des producteurs : textes, appui directs aux faitières et cadres de concertation
- Sous programme Dispositif de formation des acteurs du Vivrier : Réhabilitation du réseau de centres de formation (ANADER), schéma directeur de la formation des acteurs du vivriers (et Réalisation d'une tranche prioritaire de réhabilitation/ création de centres)

2 - Programme de développement de l'agriculture périurbaine

Axe 1 : Intégration des préoccupations urbaines (foncier, plan d'occupation, mode d'agriculture)

- Sous Programme gestion /organisation de l'espace périurbain et aménagements : étude de POS et mise en place des systèmes participatifs de gestion des espaces communs

Axe 2 : Appui direct aux filières

- Sous programme : Appui à la production
 - Aménagement des zones de production (périmètres), organisation approvisionnement intrants (Semences, engrais, produits phytosanitaires), constitution groupements d'approvisionnement, création boutiques d'intrants, ...

- Sous programme « Accès au marché »
 - Mise en place des conditions d'accès au marché : Appui à l'organisation de la commercialisation, appui conseil, constitution des bureaux de vente
 - Infrastructures de commercialisation /valorisation (marchés de gros)
 - Formation, appui gestion et encadrement
- Sous programme : Transformation : Identification des opportunités - Description d'itinéraires, Création d'un fonds dédié et d'un comité d'attribution

3 - Programme d'appui au secteur vivrier agro-industriel

Axe : Renforcement du potentiel agro-industriel

- Sous programme : Développement des chaînes de valeur agro-industrielles (Transfert de technologie)
 - Volet recherche appliquée, capitalisation, diffusion
 - et volet soutien aux opérateurs agro-industriels
 - Capitalisation /veille technologique
 - Publications spécialisées et diffusion
- Sous Programme Appui aux activités de transformation/valorisation : expertise et appui technique (développement de partenariats)
- Sous Programme d'incitations en faveur de l'investissement : Code des investissements, Mesures incitatives : investissement, exportation, intrants, Assurances, Accès au crédit d'investissement, mise en place d'un fonds d'investissement participatif (Etat/Banques), assurances, ...

4 - Programme d'appui institutionnel à la gouvernance des filières

- Sous-programme Renforcement des capacités des services responsables : Projet d'amélioration fonctionnelle de l'organisation, notamment
 - Contrôle sécurité sanitaire des aliments (renforcement des moyens)
 - Stock national de sécurité alimentaire
- Sous-programme Recherche et conseil agricole (volet vivrier) : contribution significative pour les volets relatifs aux spéculations vivrières
- Sous programme de renforcement des systèmes de recueil /traitement de l'information : Statistiques agricoles et opérationnalisation d'un système SIM unifié
- Sous programme d'amélioration de la fixation des prix : étude bourses vivrières (PIP 2012).
- Sous programme de pilotage de la stratégie vivrière elle-même

1.2. Travaux en commissions et restitutions

Partant des grands programmes du document de la SNDCV, trois commissions ont été mises en place :

- 1) Programme de modernisation de l'agriculture familiale ;
- 2) Programme de développement de l'agriculture périurbaine
- 3) Programme d'appui au secteur vivrier agro-industriel.

Les participants ont été repartis en Commission (voir annexe : composition des commissions).

1.2.1. Restitution de la Commission 1

La présentation des travaux de la commission 1 s'est articulée autour de :

- L'analyse critique de l'architecture du programme ;
- L'analyse du mécanisme institutionnel et financier de mise en œuvre de la stratégie et du programme ;
- L'identification des actions prioritaires pouvant être déclinées en fiche projet.

Les recommandations retenues sont les suivantes :

1.2.2. Restitution de la Commission 2

Les recommandations retenues sont les suivantes :

1.2.3. Restitution de la Commission 3

Les recommandations retenues sont les suivantes

II. Conclusion